

Association NATURELLEMENT SPORT
Bâtiment AGORA - Rue Schuman
83110 SANARY SUR MER

☎ **06.31.33.65.31**
06.68.22.63.06

<p style="text-align: center;">INFORMATION COUPONS-SPORT</p>
--

Le Club est affilié à l'A.N.C.V. (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances).
Le coupon sport constitue une aide de l'Etat pour le paiement des cotisations demandées par les Clubs.

Ils peuvent être attribués aux jeunes de 10 à 18 ans dont les parents bénéficient de l'Allocation de rentrée scolaire.

Les coupons-sport ont une valeur unitaire de 20 € et ne peuvent être acceptés qu'en règlement de prestations de services sportives.

Les coupons-sport sont à retirer auprès de la Mairie du domicile (service des Sports) à la rentrée de septembre/octobre et seront à remettre ensuite au Club.

Pièces à fournir au service des sports de la Mairie du domicile :

- Photocopie de l'A.R.S. (Allocation Rentrée Scolaire),
- Justificatif de domicile,
- Carte d'identité.

MONTANT DE L'AIDE : 1 COUPON SPORT D'UNE VALEUR DE 20 €